

OFFRE MASQUES 2-EA - Fabrication corrézienne masques dits Barrière ou Grand Public en cours de certification DGE / DGA

MODÈLE :

Modèle à pli, en coton ou polycoton, 125g/cm², confectionné selon le Guide d'exigences minimales, de méthodes d'essais, de confection et d'usage des masques barrières édité par l'AFNOR le 27 mars 2020 (AFNOR SPEC S76-001).

Doté d'une ouverture - sur la face interne - qui permet de rajouter une ou plusieurs couches supplémentaires pour augmenter la barrière protectrice et de liens à placer derrière les oreilles pour une tenue adaptée et confortable du masque.



OFFRE TARIFAIRE :

Modèle adulte - Existe aussi en modèle enfant (6-12 ans)

Prix unitaire : 4€HT

Tarifs dégressifs en fonction des quantités

Préconisation AIST : 4 masques par jour par personne

Délai de livraison : 15 jours environ

VOTRE CONTACT :

Olivier Gambarini – Casem

07 66 64 58 70

FABRICATION CORREZIENNE :

CASEM et **TERRE DE COULEURS**, entreprises adaptées, acteurs de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire), ont toujours été présentes auprès des acteurs économiques de la région à travers leurs différentes activités. Elles ont **mobilisé leurs ateliers de couture pour la fabrication de masques barrières** dès le début du confinement.

Leurs **investissements** et la **formation de leurs opérateurs** au quotidien leur permettent de vous proposer les tarifs les plus performants.

En ayant recours à leurs services, vous avez la possibilité de **réduire la contribution AGEFIPH** de votre entreprise **ou FIPHFP** pour les collectivités, acquittée par les structures de plus de 20 salariés ne remplissant pas les obligations d'emploi de travailleurs handicapés (6% de l'effectif global).

En contact permanent avec tous les partenaires et institutionnels concernant Covid-19, CASEM et TERRE DE COULEURS respectent les directives de l'État et garantissent la sécurité au travail de tous leurs opérateurs. Ainsi, elles fonctionnent à environ 70% d'activité, disponibles pour tous leurs clients.

MASQUE CORRÉZIEN 2-EA

Notice d'utilisation et recommandations pour les masques « barrière » grand public à pli Norme AFNOR (modèle SPEC S76-001)

Le dispositif « masque barrière » complète les gestes. Il est destiné au grand public, notamment à toute personne saine ou asymptomatique, n'étant pas en contact avec des personnes présentant de symptômes d'infection virale.

Le masque tissu n'exonère aucunement l'utilisateur de l'application systématique des gestes barrières. Il est destiné aux personnes ayant des contacts occasionnels avec d'autres personnes.



Manipulation des masques

- Avant de mettre un masque, se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.
- Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton, en veillant à l'ajuster au mieux sur le visage.
- Chaque fois que l'on touche un masque usagé, se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.
- Pour retirer le masque, l'enlever par derrière (ne pas toucher le devant du masque) et se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.

Lavage et séchage des masques

Le masque barrière est conçu pour être réutilisable et résister à 5 cycles de lavage minimum.

Le masque barrière doit être lavé chaque fois qu'il est souillé, mouillé ou mal positionné sur le visage.

Le cycle complet de lavage (mouillage – lavage – rinçage) doit être de 30 minutes minimum, avec une température de lavage de 60°C.

Il n'est pas recommandé d'utiliser des produits spécifiques autres que votre lessive habituelle - sans s'être assuré auparavant de leur non toxicité par des résidus inhalés - et que leur utilisation ne dégrade pas les matériaux.

L'utilisation d'adoucissant et de javel n'est pas préconisée.

Les masques barrières ne doivent pas sécher à l'air libre : le séchage en sèche-linge est donc préférable. Toutefois, en cas d'utilisation d'un séchoir, prendre la précaution de le désinfecter avant et d'étendre via les liens ou élastiques.

Lors du port du masque

- Eviter de le toucher.
- Ne pas déplacer le masque.
- Le porter sur une peau nue, sans présence de cheveux.
- Si besoin de boire ou de manger, changer de masque.
- Lorsque le masque s'humidifie, le remplacer par un nouveau masque.
- Il convient de ne pas le mettre en position d'attente sur le front ou sous le menton pendant et après utilisation.
- **Le temps de port du masque est limité à 4 h.**

Rappel

Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens Réglementaire UE/2017:745 (masque chirurgicaux), ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016:415 (masques filtrants de type FFP2).

